

Strasbourg, capitale mondiale du livre 2024

« Des plumes pour la Justice de notre temps »

Cycle de sept événements parrainés par l'Université et la Ville de Strasbourg (novembre 2024)

Composante ou unité de recherche ou service porteur de l'action : Laboratoire DRES (Droit religion entreprise et société) UMR7354
Domaine/discipline : Droit, Justice et Littérature
Type de projet : Rencontres, débats, lectures, films, musiques
Partenaires : Barreau de Strasbourg, École d'avocats du Grand Est (ERAGE), Maisons d'édition d'ouvrages juridiques (Dalloz, Litec, PUF, Lextenso)

Nom de la personne référente de l'évènement au sein de la structure : Thibault de Ravel, Maître de conférences HDR, directeur adjoint DRES et Quentin Urban, maître de conférences HDR émérite membre du DRES

Coordonnées : thibaultderavel@unistra.fr, quentin.urban@unistra.fr

En bref :

Les écrivains qui s'intéressent au droit et à la justice occupent une large place dans la littérature. Quand les médias s'en font le relais ils participent intensément à la vie politique et sociale. Ils participent à la vie de l'imaginaire d'une société et permettent souvent aux citoyens de réfléchir le droit et la justice de leur temps. Dans la période troublée idéologiquement, politiquement et socialement que nous traversons, la littérature sur le droit et la justice joue ce rôle encore plus fortement. Nous nous proposons d'évoquer sept grands thèmes qui la singularise : « juger les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité », « poursuivre les auteurs des violences sexuelles », « l'emprise systémique dans l'Église catholique », « les violences managériales en procès, juger les atteintes à l'environnement », « la justice au théâtre et le théâtre de la justice aujourd'hui », « notre relation à l'Autre saisie par le droit ».

Premier événement : Juger les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité

Autour de deux ouvrages : « Poutine, l'accusation » Robert Badinter, Bruno Cotte et Alain Pellet, éd. Fayard 2023 et « Retour à Lemberg » Philippe Sands éd. Fayard 2019

Les commentaires autour de ces deux ouvrages mettront en débat la question de savoir comment juger les dirigeants politiques coupables de ces crimes ? Quel pourrait être l'utilité et le sens de telles actions judiciaires ? Sur quels fondements ? Devant quelles juridictions ?

Animateurs : **Robert Badinter** (en visio-conférence, pressenti), **Philippe Sands** (avocat international), **Bruno Cotte** (haut magistrat).

Deuxième évènement : Poursuivre en justice les auteurs de violences sexuelles

Autour de deux ouvrages : « Le déni du viol, essai de justice narrative », Denis Salas, Ed. Michalon, 2023 et « Impunité » Hélène Devynck, Ed. Seuil (2022).

La société civile s'est enflammée contre les violences sexuelles faites en particulier aux femmes. Cette indignation a donné naissance au mouvement « Metoo ». Cette indignation collective a connu un prolongement judiciaire important et complexe dans son contenu et ses formes. C'est cet épisode original que nous nous proposons de réfléchir et mettre en débat.

Animateur : **Denis Salas**, magistrat honoraire, président de l'Association Française pour l'Histoire de la Justice, directeur de la revue « Les Cahiers de la Justice », professeur associé à l'École Nationale de la Magistrature, auteur de l'ouvrage cité plus haut Le déni du viol mais aussi de nombreux ouvrages consacrés aux institutions judiciaires et à leur histoire.

Troisième évènement : L'emprise systémique dans l'Église catholique.

Autour d'un rapport et d'un ouvrage : « Rapport de la commission indépendante sur les abus sexuels de l'Église » CIASE, 2021 et « Violences systémiques dans l'Église catholique : apprendre des victimes », Laëtita Atlani-Duault, Christine Lazerges, Joël Molinaro, éd. Dalloz Les sens du droit, 2023.

L'enquête et le rapport de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église catholique (CIASE), de même que les décisions de l'Instance nationale indépendante de reconnaissance et de réparation (Inirr) et la Commission Reconnaissance et Réparation (CRR) sur la réparation des violences sexuelles commises par des prêtres ou religieux ont dévoilé un scandale institutionnel de l'Église catholique qui ébranle ses fondements. Il ne s'agit de faits commis par des brebis galeuses mais d'un système pervers fondé sur une emprise systémique des fidèles, particulièrement les jeunes enfants, garçons en majorité et les femmes. Ce sont les causes et les remèdes de cette dérive institutionnelle qui seront soumis à la réflexion et aux débats.

Animatrices : **Christine Lazerges** professeur émérite de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, ancienne présidente de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH), directrice de la Revue Archives de politique criminelle, membre de la CIASE et **Laëtitia Atlani-Duault**, (sous réserve) anthropologue spécialiste des crises, directrice de recherche à l'Université Paris Cité-IRD, professeure affiliée à l'Université de Columbia (New York, E.U.), présidente de l'Institut COVID 19 Ad Memoriam et vice-présidente du Haut Conseil de la santé publique, membre de la CIASE, **Joël Molinaro** (sous réserve), professeur de théologie au *Theologicum* de l'Institut catholique de Paris, spécialiste de théologie pratique et fondamentale..

Quatrième évènement : La violence managériale en procès.

Dans une période récente, les techniques managériales violentes adoptées par des dirigeants ont donné lieu à des procès retentissants. Le cas de l'entreprise Orange est particulièrement illustratif en raison de l'ampleur des drames générés et la morgue du discours de ses dirigeants. Plusieurs supports artistiques pourraient être utilisés pour illustrer le sujet : le film « Corporate » (2017) de Nicolas Silohl, le roman de Sandra Luchert, « Personne ne sort les fusils » (2020) ou encore « La raison des plus forts » (2020) chronique du procès sous la plume de romanciers, chercheurs, artistes.

Animateur : **Antoine Lyon-Caen**, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, directeur d'études à l'EHESS, professeur émérite de droit à l'Université Paris Ouest-Nanterre.

Cinquième évènement : juger les atteintes à l'environnement.

La planète est en danger, menacée par la pollution atmosphérique, la déforestation, le réchauffement climatique, pollution de l'eau... Les entreprises, les États, les citoyens sont responsables à des degrés divers de cette dégradation très inquiétante. La justice n'est pas en reste saisie par la société civile. Nombreux sont les citoyens et les associations qui ont saisi les tribunaux judiciaires et administratifs pour infléchir cette dérive et obtenir réparations des dommages causés. Des livres, des films, des pièces de théâtre, des opéras se sont fait l'écho de ce mouvement. **Le livre de Judith Rochfeld, « Justice pour le climat »** (éd. Odile Jacob, 2019) pourrait être le support d'échanges sur le sujet, un film *Dark Waters* (Todd Haynes, 2020, pollution de l'eau par le Teflon) pourrait le compléter.

Animatrices : Judith Rochfeld, professeur de droit privé à l'École de droit à la Sorbonne

Sixième évènement : La justice au théâtre et le théâtre de la justice, aujourd'hui.

Le festival d'Avignon, particulièrement l'édition 2023, en a été le reflet, les pratiques théâtrales ne sont pas indifférentes aux turbulences qui affectent notre société. Les drames que vivent les migrants repoussés par les sociétés occidentales et nord-américaines, les violences et les discriminations dont sont victimes les femmes, la dégradation de nos conditions de vie, la violence de la guerre en Ukraine, les menaces qui pèsent sur les démocraties occidentales et américaines, le rejet des minorités, la montée de l'antisémitisme et le racisme sont autant de thèmes qui traversent les productions théâtrales. Lors d'un évènement, Emmanuelle Saulnier-Cassia choisira quelques extraits de pièces de théâtre pour illustrer son propos consacré aux relations entre le théâtre et la justice aujourd'hui.

Animatrice : Emmanuelle Saulnier-Cassia, professeure de droit public à l'Université Paris-Saclay, autrice de « Le théâtre en procès », éd. Classiques Garnier, 2022.

Septième évènement Notre relation à l'Autre saisie par le droit.

La cartographie des controverses sociales contemporaines impliquant « l'étranger » (l'étrange, le différent, l'autre) à travers les figures de l'altérité » qui émergent ou sont consolidées par le droit tel qu'il est pratiqué par une variété de tribunaux (proches ou lointains, d'aujourd'hui ou d'hier) éclaire les prémisses épistémologiques souvent invisibles au droit moderne. Ainsi, « par-delà nature et culture » (Descola), les sorcières, les esclaves, les rats, les parias, les femmes voilées, les corps queer, les « victimes collatérales » de la guerre, les consommateurs de psychotropes et les robots composent des « catégories spectrales » dont l'ombre portée est perceptible sur la scène du théâtre de « l'État de droit ». L'ouvrage d'Horatia Muir Watt « *Law's Ultimate Frontier : Towards an Ecological Jurisprudence* (Hart, 2023) démontre que la fenêtre de l'altérité offre une clé pour comprendre « la vie psychique du pouvoir » (Butler) mis en œuvre par le droit et suggère que renouer les liens entre nature et culture permet d'imaginer une épistémologie juridique alternative, où la relation se substitue à l'exclusion.

Animatrice: Horatia Muir Watt, professeur à l'École de droit de Sciences po Paris

Précision importante : la totalité des animateurs ont d'ores et déjà donné leur accord de participation.